



2020-2021

29 rue de la Rouillère, 53000 Laval, Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr, Site Internet : www.ceas53.org

Rapport d'activités (début septembre 2020 à fin mai 2021)

Rapport financier (exercice 2020)



Document consultable sur le site Internet du CÉAS

www.ceas53.org > Qui sommes-nous ? > Fonctionnement > « Pour en savoir plus »...

Projet associatif

L e sens de l'action

La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.

En cohérence avec cette finalité, il s'agit de **permettre à chacun d'être acteur de son propre destin** – ce qui implique l'autonomie –, **et acteur du développement collectif** – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.

Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à **contribuer aux politiques sociales et au développement local**, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...

Les racines du CÉAS sont celles de l'Éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

La mission du CÉAS est de diffuser l'information utile aux citoyens et de les accompagner dans l'appropriation de ces informations pour que celles-ci deviennent des "raisons d'agir". Pour donner l'envie d'être acteur dans son territoire et de lutter contre la morosité ambiante, le CÉAS s'attache à faire connaître et analyser ce qui se fait, ce qui réussit, ce qui marche bien.

L es moyens pour l'action

Le statut associatif permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.

Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.

La polyvalence recherchée au niveau des intervenants (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménage-

ment du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.

L'équipe de salariés, de taille réduite, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.

Les administrateurs sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.

Le CÉAS recherche une certaine indépendance, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

L'implication dans divers réseaux facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

Le CÉAS est un lieu-ressources pour la connaissance du département, de son histoire, de ses réalités, de ses acteurs et de leurs initiatives. C'est aussi un lieu-ressources pour tout ce qui concerne la vie associative ; le CÉAS accueille, pour des conseils, tous les responsables associatifs et tous ceux qui souhaitent créer une association (en dehors du champ sportif pour lequel le Comité départemental olympique et sportif assure la même mission). Le CÉAS est un centre de formation et également un prestataire pour des missions d'études, de conseils ou d'évaluation dans le champ social, médico-social et sanitaire. Il diffuse plusieurs publications et diverses productions, notamment via son site Internet.

Les méthodes pour l'action

Une diversité de moyens d'action : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...

Un souci d'apporter une réponse à toute demande en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.

Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.

Une approche globale de la société, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.

Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.

Un ancrage pédagogique, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.

Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.

Une préoccupation constante de démarche partenariale qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.

Une perspective écologique prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.

Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

La vie associative du CÉAS

Une association forte de 134 adhérents

Fin mai 2021, le CÉAS compte 134 adhérents : 65 personnes physiques et 69 personnes morales. Ces dernières sont essentiellement des associations (48), mais aussi des collectivités locales (14).

Sur un an, le CÉAS a perdu 12 adhérents. Le CÉAS en a compté jusqu'à 200 (2016). La diminution de leur nombre peut s'expliquer de diverses façons : fusions de structures, départs du département, vieillissement des adhérents et moindre

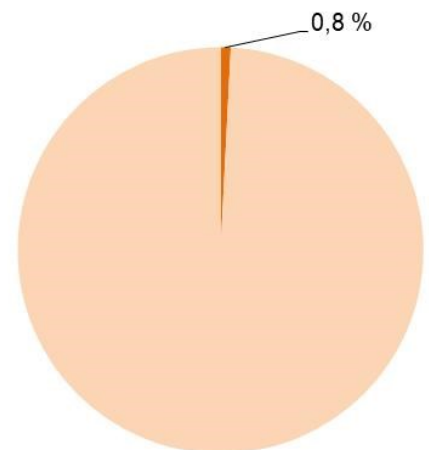
renouvellement parmi les plus jeunes générations. En outre, depuis début 2020, la crise sanitaire a réduit la présence du CÉAS sur le terrain (annulation et/ou report de divers projets), ce qui a moins permis à l'association de se faire connaître.

Le montant de la cotisation annuelle (8 euros) n'est probablement pas un frein. Entre autres, les adhérents bénéficient d'un service qui leur est réservé avec le *CÉAS-point-com* hebdomadaire ⁽¹⁾.

Adhérer au CÉAS ?

- ✓ C'est soutenir une association qui œuvre dans le champ de l'éducation populaire, notamment par ses publications et son site Internet.
- ✓ C'est pouvoir bénéficier de relations privilégiées avec l'association et ainsi de services gratuits.
- ✓ C'est recevoir chaque semaine, par messagerie électronique, un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur la vie associative... et une pensée hebdomadaire.

Part des cotisations dans le budget 2020



(1) – Sous réserve de communiquer une adresse électronique.

Un projet associatif avec des orientations à 5 ans

En 2020, le CÉAS a actualisé son Projet associatif. Celui-ci établit un pont entre l'histoire de l'association, une analyse de sa situation en 2019-2020 et douze grandes orientations qui vont guider l'action durant les cinq années à venir.

Suite à l'Assemblée générale du 8 septembre 2020 qui s'était tenue en visio-conférence, le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises : les 12 octobre 2020, 11 janvier et 17 avril 2021.



Lors de la réunion du 11 janvier 2021, les administrateurs et salariés ont défini cinq priorités pour l'année :

- Boucler les dossiers en cours.
- Développer l'activité du centre de formation.
- Renforcer l'équipe salariée.
- Recruter de nouveaux administrateurs.
- Consolider le modèle économique.

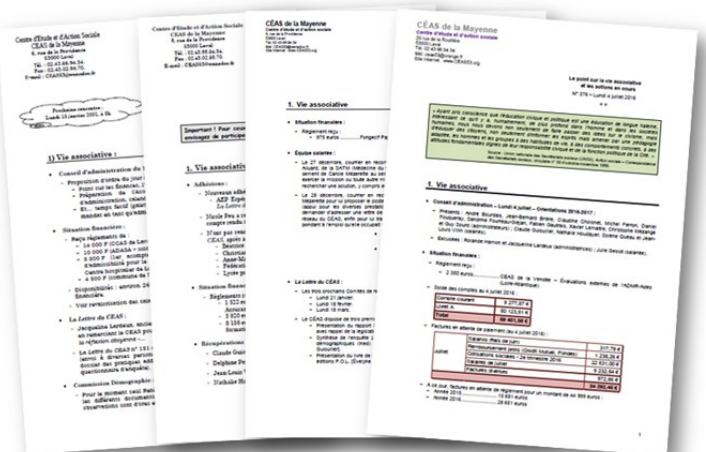
C'était avant les nouvelles mesures liées à la crise sanitaire.

La mise en œuvre est quelque peu différée dans le temps, mais ces priorités restent d'actualité. L'atteinte de ces objectifs paraît réaliste pour le second semestre 2021.

Un point fort : la transparence

Le Conseil d'administration fonctionne de façon collégiale. C'est possible dans la mesure où chaque administrateur, le lundi matin, reçoit un compte rendu hebdomadaire, rédigé par l'équipe salariée, sur les événements de la semaine précédente en lien avec la vie associative et les prestations en cours ou en projet.

Cette transparence permet aux administrateurs de suivre en temps réel l'actualité de l'association, de réagir en cas de questionnement, de centrer les réunions sur les orientations.



Le CÉAS et l'éducation populaire

Le CÉAS considère plus que jamais œuvrer à l'Éducation populaire avec les moyens dont il dispose... Ce ne sont pas que des mots !

Un site Internet de contenus : www.ceas53.org

Le site Internet du CÉAS n'a pas d'abord pour but de mettre en valeur l'association – il vise prioritairement à rendre accessible à tous, gratuitement, des contenus inédits, originaux, utiles.

Entre septembre 2020 et avril 2021, le site a accueilli en moyenne 282 utilisateurs différents par mois (environ 10 700 pages vues sur cette période).

Outre les informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets), le site Internet propose :

- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsement vôtre ! »).
- Des quiz d'actualité pour tester ses connaissances sur tout ce qui se passe en France et

dans le monde (20 quiz mis en ligne depuis septembre 2020).

- Divers guides ou répertoires d'acteurs mayennais (gérontologie, accès aux droits, addictions...).

* *

Diverses rubriques proposent des dossiers ou articles aux contenus inédits.

Démographie

- Un guide pour « naviguer » sur le site de l'Insee.
- Les naissances par commune, en Mayenne, de 1975 à 2019.
- La population municipale des communes mayennaises de 1990 à 2018.
- Des *Cahiers sociodémographiques* sur la Mayenne (et Laval).

Associations

- Les démarches administratives des associations via Internet.
- Des « recettes » pour un recrutement de nouveaux bénévoles.
- Les collaborations avec la presse : logiques et contraintes.

Centre d'étude et d'action sociale de la Mayenne

Qui sommes-nous ? Publications Prestations Voyages d'étude Adhérer au CÉAS

Démographie Associations Action sociale Gérontologie Santé publique Développement local Politique Économie et emploi Société Histoire et patrimoine Culture Méthodologie

Guides et répertoires en Mayenne

facebook

Quiz ? Semaines 2021 - 14 à 17

ACTUALITÉS

Page 1 sur 53

19/05/2021

Publications > La Lettre du CÉAS

La Lettre du CÉAS n° 386 de mai arrive ou va arriver dans les boîtes aux lettres électroniques et/ou postales de tous nos abonnés...

Au sommaire, entre autres, ce mois-ci :

- Solidarité : De la souffrance des femmes, résilience, dévouement et altruisme. Les victorieuses, de Laetitia Colombani
- Démographie : État civil, les indicateurs 2020 pour la Mayenne

Démographie



Action sociale

- Le travail en équipe, en coordination, en partenariat, en réseau...
- Le gens du voyage : à voir, à lire, à découvrir.
- La Mayenne : terre d'accueil des gens du voyage.

Gérontologie

- Le film *Tatie Danielle*, d'Étienne Chatiliez (1990).
- Les projets personnalisés en Ehpad.
- Les pratiques professionnelles des aides à domicile.
- La maladie d'Alzheimer au cinéma et dans la littérature.

Santé publique

- À voir, à lire, à découvrir : le cancer, la santé mentale, l'autisme, la trisomie 21, l'épilepsie, la cécité, la surdité, la dépression et le mal-être, les soins palliatifs, la mort, le deuil...

Politique

- L'extrême droite dans la chanson française.

Société

- Les croyances et l'actualité des grandes religions.

Histoire et patrimoine

- La Mayenne, à travers la micro-histoire ; ses lieux d'archéologie, d'art et d'histoire ; ses archéologues, ses chercheurs, ses historiens ; ses acteurs associatifs ; ses publications... et des clins d'œil !

**

D'autres dossiers ou articles dans les rubriques...

- Développement local
- Économie et emploi
- Culture
- Méthodologie

La Lettre du CÉAS et ses dossiers

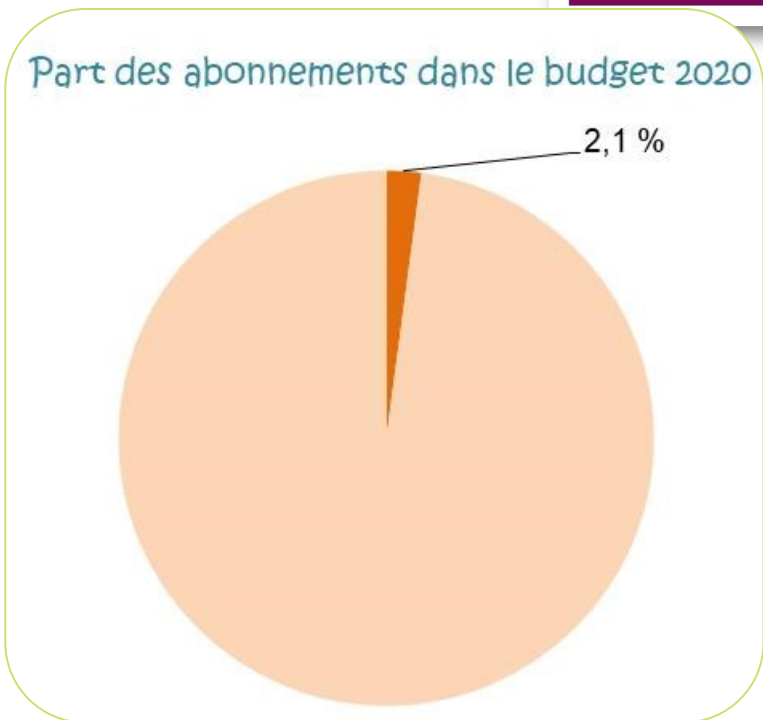
Le CÉAS compte 127 abonnés payants à sa publication mensuelle (20 euros par an). Leur nombre diminue de façon préoccupante (- 10 depuis septembre 2020), mais la diffusion possible par voie électronique permet une large rediffusion dans des réseaux. Ainsi, la diffusion payée ne reflète pas l'audience.

Les abonnés peuvent recevoir *La Lettre du CÉAS* par voie postale et/ou électronique. Actuellement,

- Envoi postal 40
- Envoi électronique 53
- Envoi postal + électronique..... 34

Dans les neuf numéros parus de septembre 2020 à mai 2021, le CÉAS a notamment rédigé des dossiers sur les violences conjugales et intra-familiales (octobre 2020 et février 2021), le tabac (mars 2021) et les menstruations (avril 2021).

La publication fonctionne avec un Comité de relecture qui veille au fond et à la forme. Il pourrait accueillir de nouveaux membres (il se réunit habituellement chaque mois, un lundi, de 17 h 30 à 19 h).



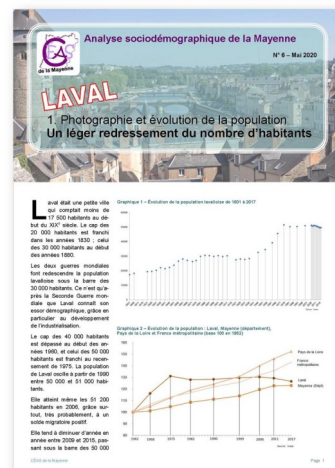
Un CÉAS-point-com amputé de « Brèves » !

Tous les vendredis, les adhérents ont reçu leur CÉAS-point-com, un bulletin électronique hebdomadaire de deux pages. Il est habituellement enrichi des annonces des adhérents quand ils

organisent des événements susceptibles d'intéresser l'ensemble du réseau. Cependant, confinement et couvre-feu ont malmené les organisateurs depuis un an et demi...

Un sixième Cahier sociodémographique sur Laval

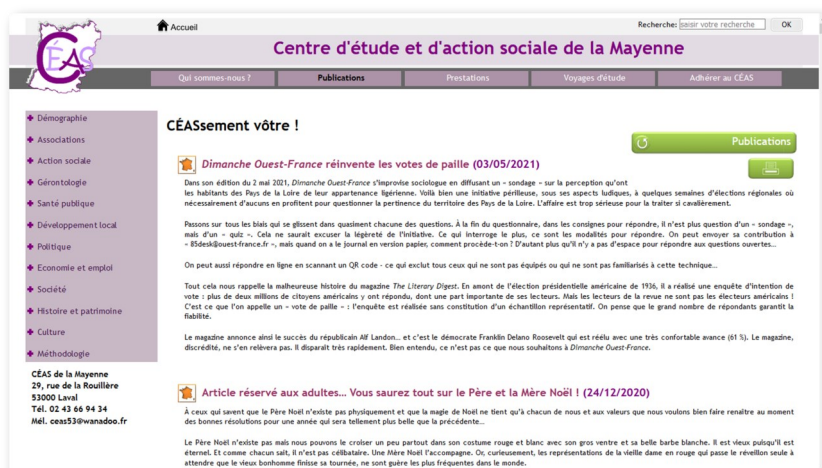
La collection, accessible sur le site Internet du CÉAS à partir de l'onglet « Publications », s'est enrichi d'un sixième cahier spécifiquement consacré à la ville de Laval.



L'inspiration libre des CÉASsement vôtre !

Accessibles également par l'onglet « Publications » du site Internet, ce sont des articles d'actualité d'intérêt local ou national, souvent des articles « coups de gueule ! » Depuis septembre 2020, le CÉAS a ainsi mis en ligne (en accès libre) six articles...

- Végétarisme ou souffrance animale – Remue-méninge autour de ce qu'on met sur la grille du barbecue... (7 septembre 2020).
- Nous vivons dans un pays de libertés : battons-nous pour y rester... (20 octobre 2020).
- Si on arrêta de monter la tête aux gens, les consommateurs pourraient devenir des citoyens (3 novembre 2020).
- Leçon africaine du désert... (10 novembre 2020).
- Article réservé aux adultes... Vous saurez tout sur le Père et la Mère Noël ! (24 décembre 2020).
- *Dimanche Ouest-France* réinvente les votes de paille (3 mai 2021).



Une présence encore très discrète sur les réseaux sociaux

Le CÉAS est accessible via Facebook (@mayenne). L'enjeu est principalement de faire connaître les nouvelles mises en ligne sur le site Internet. La page compte 62 abonnés.

Le CÉAS et le soutien à la vie associative

Possibilité d'un accompagnement gratuit



Tout comme le Comité départemental olympique et sportif (Cdos), le CÉAS est un **Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib)** au service de toutes les associations du département.

À ce titre, gratuitement, il informe, conseille, accompagne, oriente les associations pour toute question relative à leurs statuts, à leur gouvernance, à leur gestion, à la fonction employeur, etc.

Quatre exemples d'accompagnement...

- *Le CÉAS a accompagné l'association Baby-foot et jeux en bois, à Larchamp, pour l'écriture des statuts et toutes les démarches liées à la déclaration de l'association.*
- *Le CÉAS a également aidé l'association Regards citoyens Port-Brillet pour l'actualisation de ses statuts et des modifications liées à son fonctionnement.*
- *Le CÉAS a apporté des conseils à l'Association France Développement Tongo-Bénin pour l'écriture de son projet associatif.*
- *Le CÉAS a conçu un questionnaire d'enquête pour l'association Le Court Circuit, à Bonchamp-lès-Laval, en a assuré le traitement et l'analyse, puis en a restitué les principaux enseignements lors de l'assemblée générale de l'association.*

Accompagnement des associations employeurs



Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, **le CÉAS, « tiers de confiance »**, dispose du logiciel **Impact Emploi** pour réaliser les formalités liées à l'embauche, les bulletins de paie et les déclarations sociales et fiscales pour le compte d'associations employant moins de dix salariés. Dans le cadre de cette mission, le CÉAS apporte également conseils, assistance et formation aux responsables. Dix-sept associations font actuellement appel au CÉAS (adhésion + participation aux frais sur la base du nombre de bulletins de salaire édités).

Formations de responsables bénévoles

En novembre 2020, avec un financement du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA), le CÉAS a animé une formation à distance de deux fois deux heures, réunissant dix participants, de huit associations différentes, sur l'évaluation des risques professionnels.

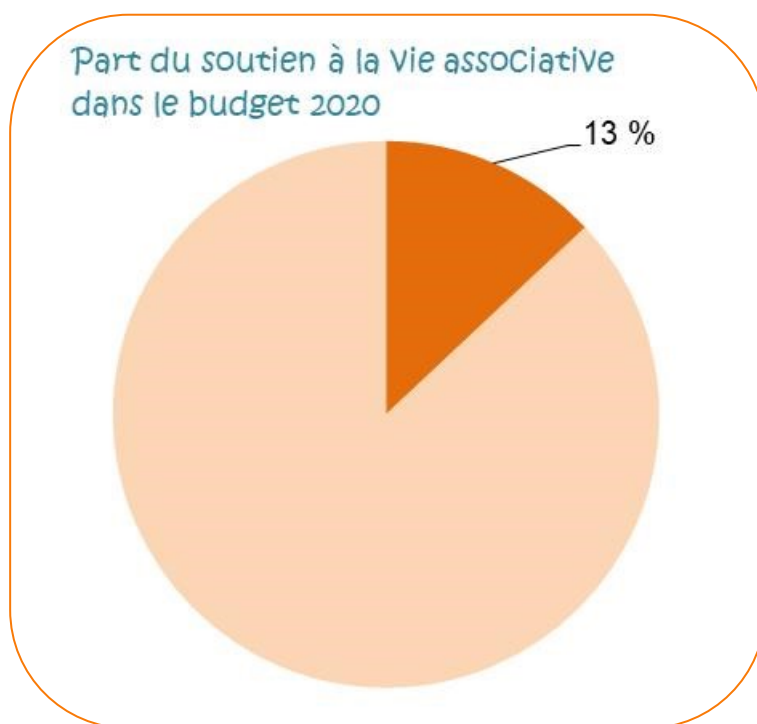


M ise en place d'un Observatoire départemental de la vie associative

Avec un financement du Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA-2), le CÉAS a posé les bases d'un Observatoire départemental de la vie associative. La fin des mesures de confinement permettra son installation officielle et la diffusion de ses travaux.

L 'éducation populaire par le connaissance de son territoire

Avec un financement de l'État au titre de la Jeunesse et de l'Éducation populaire, le CÉAS devait animer quatre rencontres sur la connaissance sociodémographique de son territoire, à l'intention prioritairement des responsables associatifs et des élus municipaux, à Cossé-le-Vivien, Meslay-du-Maine, Port-Brillet et Renazé. Les rencontres sont reportées au second semestre 2021 en raison de la crise sanitaire.



Le CÉAS et la formation

Le CÉAS a effectué les démarches nécessaires pour continuer à être référencé dans Datadock. La certification Qualiopi va être un dossier prioritaire au second semestre 2021.

En dehors des responsables associatifs (cf. le CÉAS et le soutien à la vie associative), l'activité de formation au CÉAS s'est développée depuis septembre 2020 auprès de quatre publics différents :

- Aides à domicile.
- Salariées d'une association intermédiaire.
- Volontaires en service civique.
- Étudiants (enseignements universitaires).

Virginie Amirbacasse, salariée du CÉAS, a participé à une formation de formateurs en septembre 2020.

Avec deux salles de formation et une salle équipée pour la manutention, le premier étage des locaux du CÉAS peut accueillir des groupes en formation dans de bonnes conditions.

Depuis septembre 2020, le CÉAS a apporté une attention particulière à l'amélioration de la documentation remise aux participants.

La période est restée difficile du fait des contraintes sanitaires et avec des formations ou enseignements qui ont dû se dérouler en visioconférence.

Des formations d'aides à domicile pour l'ADMR de la Mayenne

- ✓ Formations « Initiation professionnelle » : sur treize jours et demi, cette formation s'adresse aux aides à domicile nouvellement recruté(e)s en contrat à durée indéterminée. Sur un an, il

y a eu cinq formations, suivies par une soixantaine de professionnel(le)s.

- ✓ Accompagnement de neuf aides à domicile pour l'obtention de leur diplôme d'État par la validation des acquis de l'expérience (VAE) ⁽¹⁾. Deux aides à domicile se sont pré-

sentées devant le jury et ont obtenu leur diplôme d'État. Quatre autres ont bouclé leur livret-2 et se présenteront devant le jury lors d'une prochaine session.

- ✓ Diverses formations professionnelles pour les aides à domicile en situation d'emploi :
 - Accompagner la personne en perte d'autonomie pendant le temps du repas.
 - Fin de vie, perte et deuil (avec Jalmalv 53).
 - Intervenir auprès de personnes reconnues handicapées en situation de handicap intellectuel ou psychique.

Formateurs occasionnels en 2020-2021

- Nadia Boisramé
- Josselin Delahaye
- Marie-Noëlle Gautier
- Marie-Thérèse Poirier
- Thérèse Renard
- Florence Rincel
- Mehdi Zeguelli

(1) – Le CÉAS a également accompagné une aide à domicile salariée d'une entreprise privée (financement Pôle emploi).

Une formation auprès de salariées d'une association intermédiaire

Le CÉAS a animé sept demi-journées de formation « Agent d'entretien du domicile » (quatre de 3 heures, une de 4 heures, et deux de 3 heures en demi-groupe), soit un total de 22 heures, auprès de huit salariées nouvellement recrutées par l'association Entr'Aide Services (Château-Gontier-sur-Mayenne).

Les objectifs étaient d'acquérir des techniques en matière d'entretien du cadre de vie, afin de perfectionner la technicité dans l'accomplissement des principales tâches ménagères (entretien des locaux et du linge). La particularité de cette session a été la mise en pratique sur site : gîte, communs d'immeuble, domiciles de particuliers.

Des formations aux valeurs civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique

Chaque année, le CÉAS de la Mayenne et la Ligue de l'enseignement élaborent et animent le programme des formations civiques et citoyennes pour la période allant de septembre à juin de l'année suivante.

Pour la période 2020-2021, quatorze sessions de formation étaient proposées (soit vingt-huit journées) – s'échelonnant du 30 septembre 2020 au 9 juin 2021.

Les deux périodes de confinement liées à la crise sanitaire ont perturbé l'organisation de ce programme départemental.

Ce sont au final :

- ✓ Neuf sessions de formation (soit dix-huit journées) que le CÉAS ou la Ligue de l'enseignement ont animées en présentiel + une première journée « Être volontaire en service civique » (8 juin) ;
- ✓ Huit sessions de formation (soit vingt-quatre séances) animées à distance.
- ✓ Huit sessions, programmées en présentiel, qui ont été annulées.

Cela représente :

- ✓ 194 participations de volontaires en présentiel (dont : 135 de diverses associations, d'établissements publics ou de collectivités locales ; et 59 via l'Éducation nationale), soit **99 volontaires formés lors des formations en présentiel**.
- ✓ 164 participations de volontaires dans les formations à distance (dont : 126 de diverses associations, d'établissements publics ou de collectivités locales ; et 38 via l'Éducation nationale), soit **82 volontaires formés sur les parcours à distance**.

Ainsi, 181 volontaires ont suivi une formation dans le cadre du programme départemental mis en place de septembre 2020 à juin 2021.

Les formations proposées sont animées à partir d'outils et de techniques pédagogiques variés favorisant la participation individuelle et collective.

La première journée de chaque session en présentiel (« Être volontaire en service civique ») permet aux volontaires de se rencontrer et d'échanger sur leurs missions ; de connaître leurs droits et leurs devoirs ; de réfléchir à la notion d'engagement ; de découvrir des lieux ressources pour l'information (notamment sur la mobilité internationale) ; d'aborder la question du projet d'avenir (l'après service civique). Cela permet de créer une dynamique de groupe pour aborder la seconde journée en présentiel autour d'une thématique spécifique.

En fonction de la thématique abordée, chaque journée peut contenir des temps de travail en groupe, de débat, de réflexion, de production, des rencontres avec des intervenants, des visites de





lieux ayant un intérêt en lien avec le thème, etc. Les formateurs utilisent des documents et outils

élaborés en interne : quiz, jeu de l'oie, bingo, débat mouvant, documents de synthèse, etc.

Les sessions de formation à distance comportent trois modules, d'une durée moyenne de deux heures. Chaque module porte sur une thématique bien précise et repose sur des tests, quiz ou travaux. Par ailleurs, des travaux inter-modules sont proposés. La participation aux trois modules est obligatoire et valide l'ensemble de la formation civique et citoyenne.

Les thèmes des modules sont :

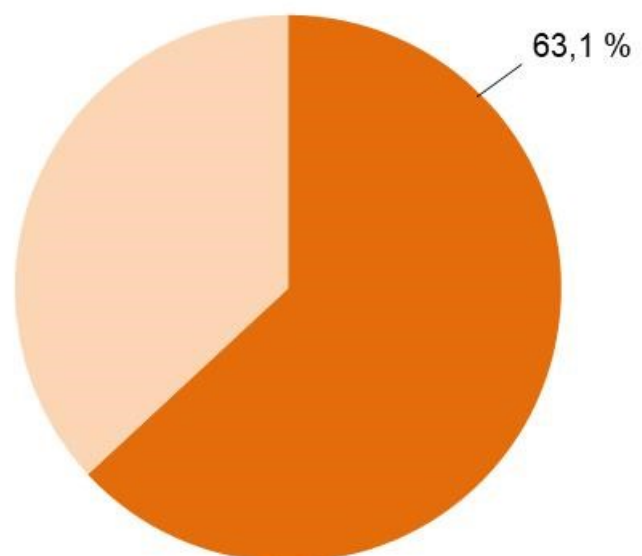
- Droits et statut du volontaire.
- Construire un CV citoyen (valoriser l'expérience du volontariat en service civique).
- Égalité femmes-hommes : les symboles de genre dans les publicités.

Des enseignements universitaires à l'UCO Laval et à l'Esup Laval

Le CÉAS intervient à l'UCO Laval dans diverses filières : histoire, librairie, banque-assurances, économie-gestion, information-communication, essentiellement pour des enseignements relatifs à la méthodologie de projet, aux techniques d'enquête, aux statistiques, au journalisme, à la psychologie sociale...

Le CÉAS intervient dorénavant également à l'École supérieure de commerce et de management (Esup Laval), dans le cadre du BTS des services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S), pour les enseignements de méthodologies appliquées aux secteurs sanitaire et social.

Part de la formation dans le budget 2020



Le CÉAS et les études, recherches-action

Évaluation interne d'un Ssiad

Le CÉAS accompagne actuellement le Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) de Fresnay-sur-Sarthe (72) dans l'élaboration de son évaluation interne.

Projets de mutualisation

Le CÉAS a préparé et animé une réunion avec les administrateurs de deux associations gérant chacune un Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) avec l'enjeu d'explorer les mutualisations possibles.

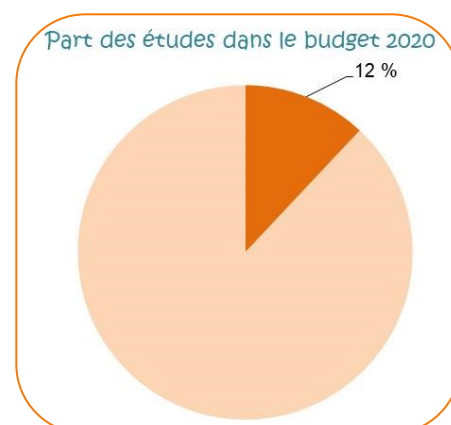
Outil interactif pour la Seine-et-Marne

À la demande du Conseil départemental de Seine-et-Marne, le CÉAS a finalisé un « Outil interactif pour les professionnels d'accueil de proximité » (près de 380 pages). Trois entrées : personnes handicapées, jeunes/adultes et personnes âgées.



Élaboration d'un projet associatif et social

Dans le cadre du programme « Soutien aux structures d'animation de la vie sociale » de la Caisse d'allocations familiales d'Ille-et-Vilaine, le CÉAS a accompagné l'association Entraide Familles Domloup – CSF dans l'élaboration d'un projet associatif et social, afin de consolider son positionnement en tant qu'espace de vie sociale.



Rapport financier 2020

Pincipales caractéristiques de l'exercice 2020

Les mesures gouvernementales prises pour lutter contre la pandémie de Covid-19 ont impacté la production de services (annulation de formations, mise en attente de divers dossiers). Cela se traduit par une baisse de 26 000 euros par rapport à l'exercice 2019.

Celle-ci n'a été que partiellement compensée par le fonds de solidarité (6 000 euros) et une aide exceptionnelle des Assurances du Crédit Mutuel (3 491 euros).

L'association a mis en place du télétravail mais n'a pas recouru au chômage partiel, ce qui a permis de maintenir, voire d'accentuer la politique éditoriale (publications à destination des adhérents et/

ou abonnés, ainsi que pour le site Internet). En outre, l'équipe salariée s'est renforcée en février 2020 par un recrutement en CDI à temps partiel (3/5^e) et par un recrutement en CDD sur trois mois.

Compte tenu d'un retard dans le paiement d'une prestation, l'association a passé une provision pour risque d'un montant de 15 000 euros. Le règlement est aujourd'hui intervenu et la provision sera donc reprise.

Sans d'une part la crise sanitaire et ses conséquences, et d'autre part cette provision pour risque, le compte de résultat aurait présenté un déficit d'environ 8 500 euros.

Budget prévisionnel 2021

Au 31 mai 2020, le budget prévisionnel de 2021 est excédentaire d'environ 37 000 euros. Ce résultat prend en compte la reprise de provision de 15 000 euros (cf. comptes de 2020) ainsi qu'une provision pour congés (6 000 euros). Il n'intègre

que des produits quasi assurés. Il peut permettre d'envisager le renforcement de l'équipe salariée sur les quatre derniers mois de 2021 ou au début de 2022.

BILAN AU 31/12/2020

ACTIF					
		Brut	Amortissements et provisions	2020	2019
Actif immobilisé					
Logiciels		3 913,60 €	3 016,40 €	897,20 €	1 794,40 €
Site internet		3 021,64 €	3 021,64 €	0,00 €	0,00 €
Constructions / Agencements		202 968,40 €	59 166,18 €	143 802,22 €	152 266,76 €
Mat. de bureau et informatique		16 983,95 €	15 941,09 €	1 042,86 €	133,68 €
Mobilier		10 472,15 €	8 801,79 €	1 670,36 €	2 263,98 €
Prêts et cautionnements		150,00 €		150,00 €	150,00 €
Total 1		237 509,74 €	89 947,10 €	147 562,64 €	156 608,82 €

Actif circulant					
Usagers et comptes rattachés		31 892,60 €		31 892,60 €	34 427,22 €
Autres créances				0,00 €	80,80 €
Disponibilités		40 973,91 €		40 973,91 €	59 762,06 €
Charges constatées d'avance		4 201,78 €		4 201,78 €	2 016,34 €
Produits à recevoir				0,00 €	763,33 €
Total 2		77 068,29 €	0,00 €	77 068,29 €	97 049,75 €

TOTAL 1+2		314 578,03 €	89 947,10 €	224 630,93 €	253 658,57 €
------------------	--	---------------------	--------------------	---------------------	---------------------

PASSIF			
		2020	2019
Fonds propres			
Fonds associatif		127 445,64 €	127 445,64 €
Report à nouveau		28 976,66 €	40 095,25 €
Résultat de l'exercice		-40 636,78 €	-11 118,59 €
Taxe d'apprentissage équipements			
Total 1		115 785,52 €	156 422,30 €

Provisions	Provision pour charges	6 000,00 €	6 000,00 €
	Provision pour risque	15 000,00 €	
Total 2		21 000,00 €	6 000,00 €

Dettes			
Emprunt établissement de crédit		56 549,85 €	63 107,94 €
Dettes fiscales et sociales		23 510,28 €	21 845,89 €
Fournisseurs et comptes rattachés		1 613,28 €	482,44 €
Charges à payer		2 172,00 €	1 800,00 €
Produits constatés d'avance		4 000,00 €	4 000,00 €
Total 3		87 845,41 €	91 236,27 €

TOTAL 1+2+3		224 630,93 €	253 658,57 €
--------------------	--	---------------------	---------------------

Compte de résultat 2020

		2020	2019	Variation
70/ Activités de l'association				
701000	Vente de publications	2 730,00	3 190,00	-460,00
706001	Prestations de services formation	82 988,90	112 091,36	-29 102,46
706002	Prestations de services recherches-action	15 758,50	20 749,23	-4 990,73
740000	Subvention Fonjep et DDCSPP	13 107,00	7 107,00	6 000,00
741000	Subvention FDVA	4 000,00	1 750,00	2 250,00
742000	Subventions exceptionnelles COVID 19	9 491,00		9 491,00
756000	Cotisations adhérents	1 048,00	1 176,00	-128,00
758000	Produits divers de gestion courante	3,85	394,05	-390,20
771300	Libéralités perçues	2 332,69	1 441,64	891,05
791000	Transferts de charges	7 586,94	2 592,20	4 994,74
TOTAL A		139 046,88	150 491,48	-11 444,60
60/ Achats				
602250	Fournitures de bureau	886,26	743,79	142,47
604000	Achats de prestations de services	300,00	720,00	-420,00
606100	Fournitures non stockables	3 706,80	4 713,98	-1 007,18
606300	Achats pédagogiques		58,86	-58,86
606500	Repas formations (service civique)	640,00		640,00
		5 533,06	6 236,63	-703,57
61/ Services extérieurs				
612000	Redevance de crédit-bail	2 112,00	2 112,00	0,00
615201	Entretien des locaux	162,96	1 534,68	-1 371,72
615600	Maintenance	4 866,61	4 730,60	136,01
616000	Primes d'assurance	1 893,16	1 783,88	109,28
618100	Documentation	1 535,84	1 165,38	370,46
		10 570,57	11 326,54	-755,97
62/ Autres services extérieurs				
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	2 740,00	12 283,21	-9 543,21
622000	Honoraires	2 542,80	1 810,80	732,00
625100	Voyages et déplacements	2 091,64	3 896,02	-1 804,38
625700	Réceptions	167,49	673,50	-506,01
626001	Affranchissements	501,33	1 123,33	-622,00
626002	Téléphone	1 513,21	1 508,04	5,17
627000	Services bancaires	34,60	37,84	-3,24
628100	Cotisations d'appartenance	25,00	125,00	-100,00
		9 616,07	21 457,74	-11 841,67
63/ Impôts et taxes				
2	Participation employeur à la formation continue	541,80	438,26	103,54
635000	Taxe foncière et autres impôts	2 960,00	2 950,00	10,00
		3 501,80	3 388,26	113,54
64/ Personnel				
641100	Salaires et appointements	91 605,72	78 644,65	12 961,07
645000	Cotisations sociales	30 817,84	28 745,06	2 072,78
648000	Frais de formation	1 526,67	763,33	763,34
		123 950,23	108 153,04	15 797,19
65/ Autres charges de gestion courante				
658000	Charges diverses de gestion courante	176,29	25,00	151,29
68/ Dotation de l'exercice				
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	10 186,18	9 929,45	256,73
681500	Dotation aux provisions pour risque	15 000,00		15 000,00
		25 186,18	9 929,45	15 256,73
TOTAL B		178 534,20	160 516,66	18 017,54
Résultat d'exploitation (A-B=C)		-39 487,32	-10 025,18	-29 462,14
76/ Produits financiers				
768100	Intérêts livret A	142,97	338,32	-195,35
TOTAL D		142,97	338,32	-195,35
66/ Charges financières				
661100	Intérêts des emprunts et dettes	1 292,43	1 431,73	-139,30
TOTAL E		1 292,43	1 431,73	-139,30
Résultat financier (D-E=F)		-1 149,46	-1 093,41	-56,05
77/ Produits exceptionnels				
771000	Régularisation sur exercice antérieur			0,00
67/ Charges exceptionnelles				
671000	Régularisation sur exercice antérieur			0,00
Résultat exceptionnel		0,00	0,00	0,00
87/	Bénévolat	34 909,00	32 499,00	2 410,00
86/	Prestations bénévoles	34 909,00	32 499,00	2 410,00
Excédent ou déficit (C+F+I)		-40 636,78	-11 118,59	-29 518,19



29 rue de la Rouillère, 53000 Laval, Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr, Site Internet : www.ceas53.org

